

FRANÇOISE DOUAY

**MAITRISER LA POLYSEMIE DES MOTS, EN FRANCE, ENTRE
1730 ET 1835 : DE L'ABUS DES MOTS OU CATACHRESE
A L'EXTENSION OU TROISIEME SENS**

Ce n'est qu'en 1897 que le mot *polysémie* fait son entrée dans la langue française, à la page 155 de l'*Essai de sémantique* du linguiste français Michel Bréal, qui désigne par ce néologisme inspiré du grec¹ le fait qu'au fil du temps un mot peut développer des sens nouveaux sans perdre pour autant ses sens précédents : «Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien.» (p. 154). Ainsi en viennent à cohabiter dans la langue, par exemple, la *racine* d'une plante, la *racine* d'un mot, et la *racine* carrée d'un nombre, sans que soient créés de nouveaux termes propres spécifiquement porteurs de ces valeurs sémantiques nouvelles. Et c'est précisément ce cumul des valeurs successives d'un mot que Bréal baptise *polysémie* :

À mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur.

Nous appellerons ce phénomène de multiplication la *polysémie*.

Donnons quelques exemples de cette polysémie.

Clef, qui est emprunté aux arts mécaniques, appartient aussi à la musique. *Racine*, qui nous vient de l'agriculture, relève également des mathématiques et de la linguistique. *Base*, qui appartient à l'architecture, a sa place dans la chimie et dans l'art militaire. *Acte* appartient au théâtre et à la vie judiciaire. Et ainsi de suite... (Bréal 1897 : 155)

Loin de discuter – bien qu'elle ne soit plus la nôtre aujourd'hui – la conception lexicaliste, diachroniste, et très optimiste, que s'est forgée Bréal dans les dernières années du XIX^e siècle, je voudrais au contraire la mettre en perspective à travers la longue histoire des sciences du langage, en retraçant ici les recherches que mènent, au siècle des Lumières, ses devanciers grammairiens philosophes sur «les différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une

¹ Une note indique que ce néologisme vient de *polus* : «nombreux» et *sèmeion* : «signification», sans signaler qu'à défaut d'un substantif antique **polusémia*, l'adjectif *polusémos* : «qui a de nombreux sens», est bien attesté, à propos de l'Écriture Sainte, chez les Pères de l'Église Clément d'Alexandrie et Basile le Grand.

même langue», bref sur la « polysémie » des mots avant le mot *polysémie*. Avec l'espoir de questionner certaines certitudes de la sémantique occidentale contemporaine, comme ont su le faire, n'en doutons pas, à Aix-en-Provence, ces journées de rencontre avec les polyphonies sémantiques de l'Inde, dans leur étrangeté superbe et salutaire !

En 1730, le traité *Des Tropes* de Dumarsais (désormais Dm) propose, comme l'indique son sous-titre, un inventaire raisonné « des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue », et, à cette fin, il puise explicitement ses quelque cinq cents exemples français et latins dans quatre traditions occidentales cultivées depuis l'Antiquité grecque et romaine : la tradition rhétorique et poétique des sens *propre* et *figuré*, *premier* et *second*, *usuel* et *métaphorique* (Aristote, Cicéron, Quintilien, Longin : « la vieillesse est le *soir* de la vie », « le *navire* de l'État », « la ville *ensevelie* dans le sommeil et le vin »), la tradition grammaticale des *tropes*² ou *figures de signification* (« les armes et la *toge* » puis « l'*épée* et la *robe* » pour l'armée et la magistrature) et des *catachrèses* ou *abus de langage* (Donat : « *piscina* désignant à l'origine le vivier aux poissons (*piscis*), et plus tardivement le bassin de nage réservé aux humains »), la tradition logique³ des *sophismes* et autres *fallaces* chères à l'aristotélisme médiéval (« un mauvais cordonnier peut-il être dit *bon* ? »), enfin la tradition herméneutique, judaïque, puis patristique et conciliaire, des multiples *sens de l'Écriture*, encore présente dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert à l'article SENS DE L'ÉCRITURE (*Théologie*)⁴ anonyme, qui cite le fameux distique où Nicolas de Lyre, au XIII^e siècle, condense en un mémorable zeugma la doctrine dite des *quatre sens* – qui sont souvent cinq au demeurant – réduction chrétienne des vingt-deux à vingt-six sens rabbiniques :

*Littera gesta docet, quid credas allegoria,
Moralis quid agas, quo tendas anagogia.*
« La lettre enseigne les faits, que croire l'allégorie,
La morale que faire, où tendre l'anagogie. »

Mais le souci de l'origine – gaulois, latin, grec, hébreu, etc. – des mots du français s'étant développé au XVII^e siècle, un cinquième sens, dit « grammatical » ou « étymologique » s'est imposé à l'échelle du mot, plus récente que celle du texte ; l'*Encyclopédie* détaille donc ainsi, en 1765, les cinq sens codés du mot *Jérusalem* : « selon le sens grammatical (traduction de l'étymon hébreu *Jéru-salem*), il signifie *union de paix* ; selon le littéral (ou historique : le référent de référence), une ville *capitale de la Judée* ; selon l'allégorique (ou figuré : qui dit autre chose),

² En grec, de *trépô*, « tourner », *tropos*, masculin : « tournant, détour », et *tropè*, féminin, « saute de vent ou d'humeur » ; en latin, l'hellénisme *tropus*, masculin (Donat), concurrence *figura significationis*, « figure de signification » (Priscien).

³ Voir Dumarsais, 1988.

⁴ Anonyme, « Sens de l'Écriture (Théologie) », in Diderot et d'Alembert, pagination 1765, t. XV, p. 29.

l'église militante (terrestre); selon l'anagogique (qui élève), *l'église triomphante* (céleste); selon le moral (ou tropologique: qui règle les mœurs), l'âme *fidèle*, dont Jérusalem est une espèce de figure.» (*Encyclopédie* 1765, t. XV, p. 29)

Dumarsais étend donc considérablement l'inventaire de ce qu'il appelle «les tropes» puisque, d'une part, il restaure, dans la seconde partie de son traité, la liste antique des treize figures de signification ou tropes commune à l'*Institution oratoire* de Quintilien (I^{er} s.) et à l'*Art grammatical* de Donat (IV^e s.), alors que la plupart des rhéteurs du XVIII^e siècle l'ont réduite aux quatre tropes fondés sur les *lieux* ou relations entre objets jugées fondamentales: voisinage matériel, inclusion logique, similitude, contrariété, auxquels correspondent la métonymie («aimer *la bouteille*» pour aimer le vin), la synecdoque («les mortels» pour les hommes), la métaphore («la Grammaire est la *clef* des Sciences»), et l'ironie («une *muette* des Halles pour une vraie harengère»); il y ajoute d'autre part, dans la troisième partie de son traité, dix-sept autres «sortes de tropes» empruntés à la critique de théâtre et d'opéra, à la théologie et à la logique, portant ainsi à trente le nombre des «différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue». Cependant, s'il affine considérablement la perception du phénomène même de la pluralité des sens, tant des mots que des textes, dans son omniprésence et sa généralité, Dumarsais se contente souvent d'une terminologie traditionnelle flottante et mal définie, faite de quelques oppositions binaires qui semblent interchangeable comme *sens propre / sens figuré*, *sens premier / sens second*, *sens étroit / sens large*, *sens littéral / sens spirituel*, etc.; la seule distinction ferme, résonnant comme un manifeste dans la première partie du traité, est celle qui oppose *signification* à *sens* comme *langue* à *discours*: «Il est du ressort de la Grammaire de faire entendre la véritable signification des mots, et en quel sens ils sont employés dans le discours.» (Dm 1988: 71). Cette distinction entre *signification* et *sens*, qu'il respecte constamment puisque l'on trouve sous sa plume les expressions «*sens propre*, *sens figuré*, *signification propre*, *véritable signification*», mais jamais **signification figurée*, c'est dans le cadre de la traduction du latin en français qu'elle se justifie le mieux. Dumarsais prend en exemple le proverbe latin *Ne sus doceat Minervam*, souvent abrégé en *Ne sus Minervam*: «qu'un cochon, qu'une bête, qu'un ignorant ne s'avise pas de vouloir donner des leçons à Minerve, déesse de la science & des beaux-arts»⁵; au XVIII^e siècle, il a, estime Dumarsais, un équivalent français: *C'est Gros-Jean qui en remontre à son curé*, bâti sur une antithèse approachante: mis en regard l'un de l'autre, *Gros-Jean* avec son nom de paysan fait figure d'ignorant, et *son curé* par contraste figure de savant. S'il ne s'agit que de «faire entendre la pensée», on pourra s'autoriser à traduire globalement un proverbe par l'autre, et à dire que *sus* et *Gros-Jean* «sont employés tous deux dans le sens» d'ignorant, tandis que *curé* et *Minerve* «prennent ici le sens» de savant; mais il est exclu de dire que *sus* «signifie» ignorant et *Minerva* savant, ou pire encore, que *sus* «signifie» *Gros-Jean* et *Minerva* *curé*! Or Dumarsais déplore, en grammairien, que certains dic-

⁵ Dumarsais, «CONSTRUCTION», *Encyclopédie* 1754, t. IV, p. 76.

tionnaires de traduction le laissent entendre en fournissant d'une langue à l'autre des expressions équivalentes sans analyser leur mot-à-mot, ou en d'autres termes, en donnant le sens du passage sans la signification de chaque mot, alors que c'est précisément dans cet espace, cet interstice, ce décalage entre *signification* et *sens* que se logent les tropes.

Rapportée à son époque, l'originalité de Dumarsais consisterait donc moins dans ses ouvertures – inattendues pour nous – vers le dialogue, le Texte sacré ou les enchaînements de propositions valides que dans le primat accordé à la grammaire et au mot, appréhendé simultanément dans sa signification propre et ses différents sens. Un indice textuel va dans ce sens : dès sa première édition, en 1694, le *Dictionnaire de l'Académie*⁶ accorde une entrée au mot TROPOLOGIQUE : « adj. Il n'est en usage qu'en cette phrase. *Le sens tropologique de l'Écriture sainte*, qui signifie le sens moral, qu'on tire de l'Écriture sainte. » (Académie 1694 p. 601) tandis que le mot TROPE, terme de grammaire, n'apparaît qu'à la troisième édition, en 1740, après le traité *Des Tropes* de 1730 et en accord avec lui.

Si Dumarsais en est l'un des pionniers, cette évolution de l'attention depuis le texte vers le mot ne lui est pas propre puisqu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, en France comme ailleurs en Europe, bon nombre de savants se trouvent attelés à une tâche d'envergure : pour desserrer l'emprise culturelle du latin et de l'Église catholique au profit des états nations qui émergent alors de la féodalité, doter les langues occidentales modernes de deux types de recueils alphabétiques systématiques, le *dictionnaire* pour les unités de la langue et l'*encyclopédie* pour les notions-clefs des sciences, des arts et des métiers. C'est à l'Académie Française, fondée officiellement en 1635 par Richelieu, ministre du roi Louis XIII, qu'incomba la responsabilité de fabriquer, puis de tenir à jour le dictionnaire de langue : le premier parut en 1694, les suivants en 1718, 1740, 1762, 1798, 1835, puis, plus espacés, en 1898, 1935 et 1986. Détail significatif qui montre combien certaines « évidences » sont lentes à s'établir, dans les deux premières éditions, les entrées du dictionnaire ne sont pas des mots mais des familles de mots, regroupant mots simples, dérivés et composés : *figure, figurer, figuré, défigurer, transfigurer* (Académie 1694 : 454) ; *feuille, chèvre-feuille, mille-feuille, porte-feuille, feuillage, feuillu, feuillet, folio, feuilleter, exfolier* (Académie 1694 : 452). Ce n'est qu'à partir de la troisième édition (1740) que se stabilise la disposition entièrement alphabétisée qui nous est familière : à chaque entrée, un mot, avec sa définition, puis à travers des exemples, une liste plus ou moins longue de différents sens qu'il importe de classer et de hiérarchiser. Dans l'encyclopédie, au contraire, dont le parangon est alors *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers, par une Société de Gens de Lettres*, dirigée par Diderot et d'Alembert, et parue en vingt volumes, de 1751 à 1765 pour les textes, et jusqu'en 1778 pour les planches et les suppléments, la disposition est tout autre puisque les notions sont regroupées par domaines homogènes ; par exemple, de *figures de la terre* ou *figures du syllogisme* à *figure humaine*, on trouve à la suite les uns des

⁶ Consultable en ligne sur le site *Gallica* de la Bibliothèque Nationale de France.

autres dix-sept articles *FIGURE* dus à divers spécialistes, en géométrie, géographie, théologie, logique, architecture, sculpture, physiologie, danse, etc. Dans ce champ pratique historiquement daté, se trouvent donc confrontées deux dispositions différentes : la disposition pour nous plutôt « polysémique » du dictionnaire où chaque mot est envisagé un à un dans toute la gamme de ses acceptions multiples, et la disposition pour nous plutôt « homonymique » de l'encyclopédie, où cohabitent des termes que leur spécification domaine par domaine rend à chaque fois monosémiques. Parmi les riches réflexions de théorie sémantique et de méthode lexicographique formulées par divers *grammairiens philosophes* engagés dans l'un ou l'autre de ces chantiers ou dans les deux – Dumarsais, collaborateur de Grammaire à l'*Encyclopédie* pour les lettres A à G, Beauzée, son successeur pour les lettres G à Z, Fontanier, leur commentateur direct dans les premières années du XIX^e siècle, et ces grands maîtres que sont Locke, Turgot, d'Alembert – notre attention se focalisera sur le regroupement « polysémique » ou au contraire le dégroupement « homonymique » des acceptions d'un même mot, autrement dit sur l'articulation de la signification et des différents sens, et notamment sur les problèmes croissants que pose le couple binaire traditionnel *sens propre* ou *premier* / *sens figuré* ou *second* et la solution qu'apporte l'apparition progressive d'un troisième sens qui va venir s'insérer entre les deux premiers : le *sens par extension*, évoqué sporadiquement par Dumarsais, précisé par ses successeurs, et dont l'usage méthodique s'imposera définitivement à partir de la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie* paru en 1835.

Dans la forêt – la *sylve* disait-on jadis – des tropes et autres figures de sens, c'est *ipso facto* la *catachrèse*, en grec *kata-khrèsis*, équivalent du latin *ab-usio*, *abus des mots*, qui sera notre point de mire, pour les doutes et les discussions que soulève son statut problématique. C'est le premier des tropes examinés dans le traité de Dumarsais et le seul qu'il explique par la notion d'*extension*, d'ailleurs teintée de métaphore ou de métonymie :

La *catachrèse* est un écart que certains mots font de leur première signification, pour en prendre une autre qui y a quelque rapport, et c'est aussi ce qu'on appelle *extension* ; par exemple, *feuille* se dit par extension ou imitation des choses qui sont plates et minces, comme les feuilles des plantes ; on dit *une feuille de papier*, *une feuille de fer-blanc*, *une feuille d'or*, *une feuille d'étain* qu'on met derrière les miroirs ; *une feuille de carton* ; *le talc se lève par feuilles* ; *les feuilles d'un paravent*, etc.

La langue, qui est le principal organe de la parole, a donné son nom par métonymie et par extension au mot générique dont on se sert pour marquer les idiomes, le langage des différentes nations : *langue latine*, *langue française*. (Dm 1988 : 86)

Mais au chapitre de la métonymie, on voit bien que, contrairement aux *catachrèses*, les expressions figurées citées en exemples trouvent à chaque fois une traduction plus propre :

La *langue*, qui est le principal organe de la parole, se prend pour la parole : *C'est une méchante langue*, c'est-à-dire c'est un médisant. *Avoir la langue bien pendue*, c'est avoir le talent de la parole, c'est parler facilement. (Dm 1988 : 109)

Dans la troisième partie, plus discursive, du traité *Des Tropes*, est évoqué, au chapitre du *Sens équivoque*, le malentendu qui s'insinue et transforme l'échange en dialogue de sourds dès que les interlocuteurs entendent un même mot en deux sens différents :

De quelle langue voulez-vous vous servir avec moi ? dit le docteur Pancrace, parlant à Sganarelle : *de la langue que j'ai dans ma bouche*, répond Sganarelle (Molière, *Le mariage forcé* sc. 4) ; où vous voyez que, par *langue*, l'un entend *langage*, *idiome*, et l'autre entend, comme il le dit, la langue que nous avons dans la bouche. (Dm 1988 : 199)

Face au savant docteur qui peut parler latin aussi bien que français, la réponse naïve du valet Sganarelle – nouveau Gros-Jean, nouvelle bête - dont l'imagination ne va pas jusque là, fait s'esclaffer le parterre par manque de pertinence ; or ce ressort comique n'est que la théâtralisation dialoguée d'une catachrèse.

Trope comme n'importe quel autre alors qu'il est le seul que l'on appelle *abus* ? Véritable *figure* ou simple *extension* ? Le statut de la Catachrèse reste indécis chez Dumarsais, qui en parle pourtant fort bien. Mais voyons ce qu'en pensent ses successeurs.

L'un après l'autre, Nicolas Beauzée et Pierre Fontanier ont lu de très près le traité *Des Tropes* de Dumarsais : Beauzée quand il prend, à la lettre G dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, la succession de Dumarsais, mort en 1756, avant de diriger avec Jean-François Marmontel les trois volumes de *Grammaire et Littérature* de l'*Encyclopédie Méthodique* (1782–1784–1786), reprise thématique de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert éditée par Panckoucke, où l'étude des tropes relève de la Grammaire ; Fontanier quand il prépare son *Commentaire raisonné sur les Tropes de Dumarsais* de 1818 dont l'accueil devait décider de la parution de ses propres traités de figures, tropes et non-tropes. Or tous deux s'indignent⁷ d'entendre Dumarsais parler de *métonymie* pour la relation entre *langue*, organe de la parole, et *langue*, idiome, langage des différentes nations, ou bien de *métaphore* pour la relation entre *feuille* d'arbre et *feuille* de papier, comme s'il s'agissait là d'un *vrai trope* ; pour mériter ce titre, le trope doit être une *figure*, c'est-à-dire une forme librement choisie, pour la beauté ou la force de l'expression, alors que pour *langue* ou *feuille*, la langue française ne dispose pas d'un second terme propre qui lui éviterait d'employer un même mot en deux sens différents : le caractère *forcé* du recours à la *métonymie* ou à la *métaphore* l'emporte à leurs yeux sur le type de la relation mise en œuvre, et suffit à faire de chacun de ces prétendus tropes, non-figures car imposés par la langue, un *abus de langage* et rien de plus : la catachrèse n'est plus un trope. Contre Dumarsais, Beauzée l'affirme clairement en 1765 comme en 1786 et, dans une langue plus moderne, Fontanier dit exactement la même chose en 1821 :

Beauzée : « La Métaphore, la Métonymie, la Synecdoque, gardent ces noms généraux, quand elles ne sont dans le discours que par ornement ou par énergie ; elles sont toutes

⁷ Voir Beauzée, 1782, t.1, p.357 ; Fontanier, 1967, t. 2. p. 80.

les trois du domaine de la Catachrèse, quand la disette de la langue s'en fait une ressource inévitable.»⁸

Fontanier : «La *Catachrèse* [...] Loin d'en faire, comme Dumarsais, une espèce à part, et une espèce non-seulement de Trope, mais même de figure, nous ne la regardons que comme l'emploi, sinon toujours primitivement, du moins actuellement forcé, de telle ou telle des trois grandes espèces que nous avons reconnues»⁹

Sur ce point primordial leur accord est parfait ; Beauzée et Fontanier vont pourtant développer autour des catachrèses des analyses théoriques différentes.

Ainsi, à l'article «Catachrèse» de l'*Encyclopédie Méthodique* (désormais EM) qu'il rédige lui-même en 1782 pour remplacer l'article correspondant de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert dû à l'abbé Mallet¹⁰, qu'il a préféré ne pas retenir, Beauzée, tout en se gardant d'affirmer que toutes nos idées nous viennent des sens, se plaît à citer Locke pour l'un de ses principes les plus généraux : «dans toutes les langues, les mots qu'on emploie pour signifier des choses qui ne tombent pas sous les sens, ont tiré leur première origine d'idées sensibles (Essai Liv.III ch.j §5)»¹¹, l'illustrant d'exemples qu'il attribue au *Traité de la Formation mécanique des langues* du Président de Brosses : «Avoir de l'*Inclination* pour quelqu'un, *Pencher* en sa faveur, sont vraiment des images physiques de choses morales ; puisque par analogie elles transportent, aux dispositions de l'âme, les mouvements corporels»¹². Fontanier en revanche, moins curieux de la lointaine origine des mots que de leur usage conscient aujourd'hui, et peu attiré par une notion aussi générale que celle d'*analogie*, reste attaché à trois catégories héritées de l'étude des tropes et dès lors distingue fidèlement les catachrèses de métonymie (*un Cordon bleu, le Barreau, la Bourse*), les catachrèses de synecdoque (*un bronze, le Commerce, un Tartufe*) et les catachrèses de métaphore (*un bras de mer, une tête de chou, un son doux*)¹³. Ils décrivent donc différemment les relations qui sous-tendent ces façons de parler (analogie vs métonymie, synecdoque, métaphore). Cependant, c'est à propos de l'activité linguistique des locuteurs que leurs analyses respectives des catachrèses divergent le plus.

Dans le passage central de l'article «Trope» de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, déjà partiellement cité, Beauzée renvoie la Catachrèse vers l'Étymologie :

⁸ Beauzée, «Trope» : *Encyclopédie*, t.XVI, p.698 et EM 1786, t. 3, p. 581.

⁹ Fontanier, 1968, p.213. Beauzée et Fontanier ont écarté l'Ironie.

¹⁰ Edmé Mallet, «Catachrèse» : «Trope ou figure de rhétorique par laquelle on emploie un mot impropre à la place d'un mot propre [...] comme lorsqu'on dit aller à cheval sur un bâton, *equitare in arundine longâ* (Horace II, *Sat.* iii, 246). La raison rejette ces expressions mais la nécessité les excuse et le sens qu'on y attache sauve la contradiction qu'elles présentent.» *Encyclopédie* 1751, t.I, p.757.

¹¹ Beauzée, «Catachrèse», EM 1782, t. 1, p. 358.

¹² Beauzée, *idem*, p.359.

¹³ Fontanier, 1968, p. 214–217.

La Métaphore, la Métonymie, la Synecdoque, gardent ces noms généraux, quand elles ne sont dans le discours que par ornement ou par énergie; elles sont toutes les trois du domaine de la Catachrèse, quand la disette de la langue s'en fait une ressource inévitable: mais sous cet aspect, la Catachrèse doit être placée à côté de l'Onomatopée; & ce sont deux principes d'étymologie, peut-être les deux sources qui ont fourni le plus de mots aux langues: ni l'une ni l'autre ne sont des *Tropes*.¹⁴

Et l'article «Catachrèse» qu'il rédige pour l'*Encyclopédie Méthodique* confirme ce choix:

La *Catachrèse*, c'est l'usage forcé de quelqu'un des Tropes, pour exprimer une idée qui n'a point de terme propre, par celui d'une autre idée qui a quelque rapport à la première. Les Tropes sont les ressources de la *Catachrèse*; parce qu'elle y puise les emprunts forcés; mais elle n'est point un Trope: elle est une des sources de l'Étymologie, parce qu'elle contribue par ses emprunts à perfectionner, à compléter, à enrichir la nomenclature des langues.¹⁵

De prime abord, Beauzée semble recroiser ici Turgot, pour qui l'étymologie comme «recherche de l'origine des mots» exige, avant toute remontée dans l'histoire, un examen du système de la langue, incluant explicitement l'étude des «tropes & métaphores» qui «détournent la signification des mots»¹⁶. Mais la démarche de Turgot, comme celle de Dumarsais d'ailleurs, va du mot au sens, elle est sémasiologique; leur question-type est: d'où vient cet emploi? Et leur réponse-type: – cela vient de...: d'où vient l'expression *les ailes d'un bâtiment*? – des *ailes de l'oiseau*, par métaphore ou par analogie (et le fait que l'expression soit «libre» ou «forcée» reste secondaire). Alors que si les catachrèses sont rapportées prioritairement à «la disette de la langue» (Beauzée), la question-type devient: y a-t-il un mot pour...? Et si non, comment faire? Y a-t-il un mot pour désigner les parties latérales d'un bâtiment? – non, il n'y a pas de mot propre – à quoi allons-nous l'emprunter? – à l'oiseau, par métaphore ou par analogie: on parlera donc des *ailes* d'un bâtiment; la démarche ici va de l'idée au mot, elle est de type onomasiologique. Il est donc tout-à-fait révélateur que Beauzée dise que la Catachrèse et l'Onomatopée fournissent non pas de nouveaux *sens* aux mots mais de nouveaux *mots* aux langues, et qu'il parle avec insistance des *emprunts* qui complètent la *nomenclature* des langues; ainsi la langue de l'architecture gagnerait le mot *aile* par emprunt à la zoologie. De forme identique, mais relevant de domaines distincts, ces mots deviennent-ils donc *homonymes* comme peuvent l'être deux entrées dans une encyclopédie? Beauzée se pose cette question puisqu'à l'article *Homonyme* de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, repris sans retouche sur ce point dans l'*Encyclopédie Méthodique*, il précise «que l'on ne doit pas regarder un mot comme *homonyme*, quoiqu'il signifie une chose

¹⁴ Beauzée, «Trope», *Encyclopédie*, 1765, t. XVI, p.698 et EM, 1785, t. 3, p.581.

¹⁵ Beauzée, «Catachrèse», EM, 1782, t. 1, p. 358.

¹⁶ Voir Anne-Robert Turgot de l'Aulne, dit Turgot, «Étymologie» (anonyme à sa parution), *Encyclopédie*, 1756, t.VI, pp. 98–111.

dans le sens propre, & une autre dans le sens figuré»¹⁷ : ni *voix* dans *voix de la conscience* ni *voix* dans *mettre aux voix* ne sont donc «homonymes» de *voix, son qui sort de la bouche*. Sans doute ; mais le sens est-il *figuré* dans la catachrèse, si la catachrèse n'est pas une figure ? Et les différents sens qui ne sont pas propres (*ails de bâtiment, ailes de moulin, ailes du nez*) sont-ils ou non «homonymes» entre eux ? Beauzée lui-même ne le précise pas, mais Fontanier cite, sans l'approuver, Jean-Louis Ferry de Saint-Constant, ambassadeur d'Empire chargé par Napoléon de fonder en 1811 le Lycée français de Rome et auteur en 1808 d'un ouvrage révisé en 1811 sur *Les rudiments de la traduction*, qui pousse cette logique-là jusqu'à son terme puisqu'il «fait de la Catachrèse la mère de tous ces homonymes»¹⁸.

Dans sa propre définition de la catachrèse, Fontanier semble d'abord adopter la démarche onomasiologique de Beauzée : pour telle idée, quel mot ? Cependant il hésite à suivre cette voie jusqu'au bout, et après quelques formules ambiguës, c'est dans le vocabulaire sémasiologique de Dumarsais qu'il conclut, non pas à la multiplication homonymique des mots mais bien à la multiplication polysémique de leurs *usages* et de leurs *valeurs* :

Qu'est-ce donc que la *catachrèse* ?

C'est, comme le dit Beauzée, l'usage qu'on est forcé de faire d'un trope, pour exprimer une idée qui n'a point de terme propre, par le terme d'une autre idée qui a quelque rapport à la première. Mais si la *catachrèse* n'est précisément ni un trope particulier, ni tel ou tel autre trope, et si elle n'est pas non plus une vraie figure, elle n'en a pas moins d'influence sur les langues, et n'en contribue pas moins à les étendre, à les compléter, à les enrichir, à les perfectionner, en multipliant à l'infini la valeur et les usages des mots.¹⁹

Mais en réalité, Fontanier n'est pleinement d'accord ni avec Dumarsais (qui agglutine *sens étendu* et *sens figuré*)²⁰ ni avec Beauzée (qui différencie les termes conceptuels par domaines d'origine et d'emprunt). C'est pourquoi, il va développer contre l'un et l'autre un schéma d'analyse à trois branches, en greffant sur l'opposition du *sens propre* et du *sens figuré* une seconde opposition, celle du *sens primitif* et du *sens par extension*, qui reste implicite chez Beauzée, et que d'Alembert explicite au moment où il établit les principes réglant la définition des mots dans un dictionnaire, à l'article *Dictionnaire de Langues* de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, repris dans l'*Encyclopédie Méthodique* :

Il est d'abord évident que la définition d'un mot doit tomber sur le sens précis de ce mot, & non sur le sens vague. Je m'explique ; le mot *douleur* par exemple, s'applique également dans notre

¹⁷ Beauzée, «Homonyme», *Encyclopédie*, 1765, t. VIII, p.283 et EM, 1784, t.2, p.256.

¹⁸ Fontanier, 1968, p.26, n.2. On sait qu'au XX^e siècle, le dégroupement des homonymes a trouvé un champion en la personne de Jean Dubois et son célèbre *Dictionnaire du Français Contemporain* (1970).

¹⁹ Fontanier, 1967, t.2, p.83.

²⁰ Voir au chapitre *Catachrèse* : «imitation ou extension», «par métonymie et par extension» (Dm 1988 : 86).

langue aux peines de l'âme, & aux sensations désagréables du corps : cependant la définition de ce mot ne doit pas renfermer ces deux sens à la fois ; c'est là ce que j'appelle le *sens vague*, parce qu'il renferme à la fois le sens primitif & le sens par extension : le sens précis & originaire de ce mot désigne les sensations désagréables du corps, & on l'a étendu de là aux chagrins de l'âme ; voilà ce qu'une définition doit faire bien sentir.²¹

Or l'année même, 1754, où paraît dans l'*Encyclopédie* cet article célèbre qui pose en principe l'antériorité du physique sur le métaphysique – dit souvent «principe de d'Alembert» – d'Alembert devient membre de l'Académie Française ; et il en sera le secrétaire perpétuel de 1772 à sa mort en 1783, alors que se prépare la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, parue en 1798, qui entérine les analyses sémantiques de d'Alembert en faisant entrer pour la première fois dans le dictionnaire, avec le mot *Extension*, la notion de *sens par extension*, qui n'est ni propre ni figuré.

C'est ainsi que, pour donner aux catachrèses un statut théorique satisfaisant, Fontanier, s'autorisant de d'Alembert et de l'Académie Française, remplace hardiment le schéma binaire qui prévalait encore chez Dumarsais et Beauzée par un schéma ternaire, où un troisième sens – dont il n'est pas peu fier - vient s'interposer entre le *sens propre primitif* et le *sens figuré* :

ce *sens par extension*, intermédiaire entre le *sens propre primitif* et le *sens figuré*, dont je fais contre Dumarsais un principe fondamental [...], que Beauzée, et surtout d'Alembert, avaient déjà mis un peu en avant [...]; que les dernières éditions du Dictionnaire de l'Académie consacrent formellement, article *Extension*; et sur lequel, enfin, il m'a été assuré que travaille la Commission chargée de la refonte de ce dictionnaire.²²

Or cette *extension* de sens, adoptée au XIX^e siècle par les lexicographes faiseurs de dictionnaires de langue, et le *sens étendu* qui en résulte, c'est dans *La Clef des étymologies*, destinée à ses élèves de Grammaire de la classe de 3^e, que Fontanier en parle le plus clairement :

Les tropes qui ne sont pas de vraies figures, ne peuvent pas produire un sens véritablement figuré. Quel est donc le sens qu'ils produisent ? Ils étendent le premier sens du mot à une nouvelle idée qui lui était auparavant étrangère ; ils consacrent une sorte d'abus de ce sens. De cette extension, de cet abus, résulte un sens nouveau, qui est le leur. Or, ce sens peut-il être mieux dénommé que *sens par extension*, ou même que *sens extensif*? La dénomination de *sens par extension* peut être accueillie avec d'autant plus de confiance qu'elle se trouve consacrée par l'Académie dans son Dictionnaire.

Il y a donc trois principales sortes de sens à distinguer dans les mots : le *sens propre*, le *sens par extension* et le *sens figuré*. Voyons par quelques exemples en quoi ils diffèrent entre eux. En voici d'abord un fourni par l'Académie elle-même :

«Le *sens par extension* tient le milieu entre le *sens propre* et le *sens figuré*. Dans *l'éclat de la lumière*, le mot *éclat* est dans le sens propre. Dans *l'éclat de la vérité*, le mot *éclat* est dans le

²¹ D'Alembert, «Dictionnaire», *Encyclopédie* 1754, t. IV, p.959, et EM 1782, t.1, p.609.

²² Fontanier, 1968, p.26 ; 1967, t.2, p.51.

sens figuré. Mais dans *l'éclat du son*, le mot *éclat* est transporté du sens de la vue auquel il est propre, au sens de l'ouïe, auquel il n'appartient qu'improprement.»²³

Le mot *aile* est donc, dans le sens *primitif*, propre à l'oiseau, dans le sens *par extension*, étendu au bâtiment, et *figuré* dans ces expressions poétiques : «Le Seigneur me couvre de ses *ailles*» (Psaumes de David) ou «Sur les *ailles* du temps la tristesse s'envole» (La Fontaine).

Que Fontanier fasse ici œuvre théorique originale en sémantique lexicale, nous en avons pour indices textuels l'absence d'article *Extension, sens extensif* dans l'*Encyclopédie Méthodique* qui parle d'*emprunt* d'un domaine à un autre, et le fait qu'à l'article *Étendue*, Beauzée se fasse le porte-parole des seules analyses de sémantique logique des MM. de Port-Royal sur l'*Extension & la Compréhension* des concepts, ce qui est tout autre chose :

En Grammaire & en Logique, il est essentiel de remarquer deux choses dans les noms ; la compréhension de l'idée (*Voyez* COMPRÉHENSION) & l'*Étendue* de la signification.

Moins il entre d'idées partielles dans celle de la nature générale énoncée par le nom appellatif, plus il y a d'individus auxquels elle peut convenir ; & plus au contraire il y entre d'idées partielles, moins il y a d'individus auxquels la totalité puisse convenir. Par exemple, l'idée de *figure* est applicable à un plus grand nombre d'individus que celle de *triangle*, de *quadrilatère*, &c.²⁴

À partir de leur critique commune de la catachrèse comme trope, les successeurs de Dumarsais ont donc ouvert finalement deux voies bien distinctes. Fontanier, dans le sillage de d'Alembert secrétaire de l'Académie Française, développe clairement, vers 1820, le modèle des trois sens du mot : *sens propre, sens étendu, sens figuré* que le *Dictionnaire de l'Académie* adoptera en 1835 dans son classement des acceptions. Mais Beauzée, qui meurt en 1789, s'oriente, comme la plupart des encyclopédistes, vers une représentation du discours sur le monde scindé en domaines de savoir et d'expertise qui s'enrichissent mutuellement en s'empruntant des termes : l'architecture s'enrichit des *ailles* d'un bâtiment en empruntant les *ailles* de l'oiseau à la zoologie ; et Beauzée hésite à parler là d'*homonymie*.

Or n'est-ce pas exactement ce type de phénomène linguistique qu'a en tête Michel Bréal lorsqu'en 1897, il forge le mot *polysémie* ?

Donnons quelques exemples de cette polysémie.

Clef, qui est emprunté aux arts mécaniques, appartient aussi à la musique. *Racine*, qui nous vient de l'agriculture, relève également des mathématiques et de la linguistique. *Base*, qui appartient à l'architecture, a sa place dans la chimie et dans l'art militaire. *Acte* appartient au théâtre et à la vie judiciaire. Et ainsi de suite... (Bréal 1897, p. 155)

Linguistiquement, quoique dans un domaine d'expertise plus modeste, nous revoilà devant la *piscine* de Donat, tour à tour avec et sans ses poissons étymologiques ; à ceci près que le néologisme *polysémie* efface heureusement les aspects

²³ Fontanier, 1825, p. 244–245.

²⁴ Beauzée, «Étendue», EM, 1784, t. 2, p. 7.

négatifs que charriaient *abus de langage*, *équivoque* et surtout *catachrèse*, qui sert d'injure à la fin du XIX^e siècle comme en témoignent Littré et plus tard, le capitaine Haddock.

Et nous ? nous qui avons connu au XX^e siècle l'attachement étroit du signifié au signifiant, tous deux au singulier, entraînant le dégroupement des homonymes : *feuillu* avec *feuille d'arbre*, *feuille* avec *feuille de papier* dans des entrées bien séparées du dictionnaire, et puis « le signifié de puissance », les sèmes, inhérents et afférents, fixes et clignotants, et les 907 polysèmes, avant d'être submergés au XXI^e siècle par le tsunami de la sémantique cognitive qui confond allègrement *trope*, *métaphore* et *catachrèse*, nous aujourd'hui, que pensons-nous de « la polysémie » et de ses avatars incalculables, d'Orient et d'Occident ? En simple historienne des sciences du langage, je n'avance aucune solution théorique : je ne pense pas, je me promène, j'observe et je raconte, en l'occurrence l'obstination des humains à déployer / maîtriser, à maîtriser / redéployer encore l'un et le multiple, et leur incurable fascination pour le multiple dans l'un.

Bibliographie

- BEAUZEE, Nicolas. Catachrèse. In *Encyclopédie Méthodique* (=EM), t. 1. Paris: Panckoucke – Liège: Plomteux, 1782.
- BREAL, Michel. *Essai de sémantique (science des significations)*. Paris: Hachette, 1897.
- DIDEROT, Denis ; D'ALEMBERT, Jean Lerond. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une société de Gens de Lettres* (=Encyclopédie). 20 vol. Facsimile New York: Pergamon Press, Maxwell compact Edition, 1969 [1751–1778].
- DUMARSAIS, César Chesneau du Marsais (dir.). *Des Tropes ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*. Trad. Françoise DOUAY SOUBLIN. Paris: Flammarion, 1988 [1730].
- DUMARSAIS, César Chesneau du Marsais (dir.). *Logique ou réflexions sur les principales opérations de l'esprit*, art. XIII : « Des sophismes ». In *Logique et Principes de Grammaire*. Paris: Moutardier, t. I, 1807 [1757], 44–91.
- FONTANIER, Pierre. *Les Tropes de Dumarsais avec un commentaire raisonné*. Genève: Slatkine Reprints, 1967 [1818].
- FONTANIER, Pierre. *Les Figures du discours*. Paris: Flammarion, 1968 [1821].
- FONTANIER, Pierre. *La clef des étymologies*. Paris: Brunot-Labbé, 1825.

Abstract and key words

Long before the coining of the term “polysemy” (Bréal 1897) the many senses of linguistic units have been analyzed, such as sacred, legal or literary texts, logical propositions, scholarly terms or simple words. This paper focuses on the two opposite methods of handling polysemy-before-the-word-existed developed by lexicographers and encyclopaedists in France, between the treatise *Des Tropes* by the grammarian philosopher Dumarsais (1730) and the 6th edition of the *Dictionnaire de l'Académie* (1835). It shows how close is Bréal's notion of «polysemy» to the option of dividing the different meanings of a term according to the distinct domains of knowledge they are relevant to, as practiced by the encyclopaedists (d'Alembert, Beauzée), in order to remind that polysemy is not a pure fact but a theoretical and methodical option, related to some particular

linguistic tasks (here, to make an inventory and a classification rather than to give an interpretation or a translation).

Trope; catachresis; misuse of words; meaning vs. sense; literal vs. extended vs. figurative sense;
dictionary vs. encyclopaedia; polysemy vs. homonymy

Françoise Douay
Aix Marseille Université
fran.douay@wanadoo.fr